

VIGILANCE EAU - SPL EBCS



INFORMATIONS AUX HABITANTS

LE SYNDICAT DES EAUX DE LA BAROUSSE NOUS INFORME QUE NOS PRINCIPALES RESSOURCES EN EAU ONT EXTRÊMEMENT DIMINUÉ

LA MÉTÉO DES PROCHAINS JOURS N'AMENERA PAS D'AMÉLIORATION DANS LA DESSERTE DES HABITANTS

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EST MAINTENU SUR NOTRE TERRITOIRE, MAIS PLUS QUE JAMAIS CHAQUE GESTE D'ECONOMIE COMPTE DANS LES PROCHAINS JOURS :

A SAVOIR :

L'ARROSAGE EST INTERDIT SAUF POUR LES JARDINS POTAGERS (20 heures à 8 heures) ;

LE LAVAGE DES VEHICULES ;

LE LAVAGE DES ESPACES EXTERIEURS

LE REMPLISSAGE ET LA MISE A NIVEAU DES PISCINES

L'ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT EST LIMITE à 2 FOIS/SEMAINE (entre 20 heures et 8 heures)

Merci pour votre compréhension

Le Maire,
Joc. ROBERT